



PROGRAMME DES ACTIVITES DE 2025

I-Activités permanentes

N°	Activités	Objectifs	Actions	Contenu des actions	Résultats attendus	Période d'exécution
01	Orientation, coordination et contrôle de l'exécution des activités de suivi et d'évaluation des plans, programmes et projets publics de développement.	Prise en charge pour le mieux des attributions résultant du décret de nomination du RPPR.	Concevoir des axes de travail de l'année.	<ul style="list-style-type: none"> - Définir les principales actions à mener au cours de l'année. - Elaborer le programme des activités à partir de la liste des principales actions définies. - Veiller à l'actualisation, mois après mois, du programme. - Circonscrire les champs des activités programmées et leur temps d'exécution 	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des principales actions à mener établie. - Programme des activités élaboré et disponible. - Programme actualisé - Des activités précisées dans le détail et inscrites dans le temps. 	<p>Janvier 2025.</p> <p>Janvier 2025</p> <p>Chaque mois</p> <p>Janvier-février 2025</p>
			Orienter les activités du cabinet et des experts consultés.	<ul style="list-style-type: none"> - Définir les priorités hebdomadaires et mensuelles des activités à réaliser. - Planifier la mise en œuvre des différentes activités 	<ul style="list-style-type: none"> - Liste publiée chaque mois ou chaque semaine. - Délais d'exécution des activités préétablis 	<p>Semaine/mois de l'année.</p> <p>Année.</p>
			Diriger la structure et veiller à sa bonne animation	<ul style="list-style-type: none"> - Animer et assurer la cohésion. - Inciter au travail et s'assurer de l'implication de chacun. 	<ul style="list-style-type: none"> - Toutes les missions bien exécutées dans les délais prescrits. - Engouement de tous les collaborateurs pour le travail. 	<p>Année.</p>

N°	Activités	Objectifs	Actions	Contenu des actions	Résultats attendus	Période d'exécution
01	Orientation, animation, coordination et contrôle des activités de suivi et d'évaluation des plans, programmes et projets publics de développement.	Organisation rationnelle du travail.	Tenir des réunions de préparation et de coordination des activités.	Convoquer et diriger les réunions du cabinet et des équipes de travail.	Tenue régulière des réunions avec des résultats probants.	Année.
				Prendre des décisions concourant à la bonne exécution des missions des comptes rendus des réunions	Décisions pertinentes, garantissant de bons	Année.
			Repartir des tâches entre les membres du cabinet.	Assigner des missions à chaque collaborateur.	Missions accomplies dans les délais impartis.	Année.
			Promouvoir le travail en équipe.	Faire travailler ensemble les membres du cabinet sur un ou plusieurs dossier (s).	Travail dans l'harmonie.	Année.
		Recherche de l'efficacité dans l'exécution des missions prescrites.	Mobiliser les moyens nécessaires au meilleur exercice des missions assignées et à la bonne animation de la structure.	Obtenir de la Présidence de la République des moyens matériels et financiers nécessaires.	Moyens disponibles pour le bon et complet exercice des missions.	Année.
			Avoir recours, le cas échéant, aux consultants extérieurs.	Sélectionner en tant que de besoin des personnes ressources extérieures au cabinet afin qu'elles accomplissent certaines missions.	Consultants compétents et efficaces à la tâche, sélectionnés chaque fois que cela est nécessaire.	Année.
			Contrôler l'accomplissement des tâches et l'utilisation des moyens mobilisés.	Suivre au jour le jour l'exécution des missions.	Suivi quotidien assuré.	Année.
				Intervenir si nécessaire pour corriger.	Représentations des missions et des méthodes de leur exécution.	Année.
				Veiller à la bonne gestion des fonds alloués.	Contrôle permanent de la gestion des deniers.	

N°	Activités	Objectifs	Actions	Contenu des actions	Résultats attendus	Période d'exécution
02	Organisation des missions de suivi et d'évaluation des plans, programmes et projets publics de développement.	Accomplissement des missions assignées au RPPR.	Prendre des dispositions (administratives, humaines, matérielles et financières) pour suivre et évaluer les plans, programmes et projets de développement.	<p>Identifier les programmes et projets à suivre et à évaluer.</p> <p>Réunir des données de base (administratives) de chaque programme ou projet.</p> <p>Informers, le Premier ministre, les ministres, les représentants des partenaires au développement (PAD), les préfets, les sous-préfets et les maires concernés,</p> <p>Désigner les membres des équipes et sous-équipés des missions</p> <p>Fixer la date de démarrage et de fin de chaque mission.</p> <p>Mettre, à la disposition des acteurs des missions, les moyens administratifs, matériels et financiers.</p> <p>Planifier les déplacements des équipes et aider à organiser le travail sur le terrain.</p>	<p>Listes des programmes et projets établies et disponibles.</p> <p>Fiches d'information des programmes et projets remplies et disponibles.</p> <p>Lettres parvenues au Premier ministre, aux Représentants des PAD, aux préfets, sous-préfets et maires concernés.</p> <p>Notes de service, relatives à la composition des équipes de suivi et d'évaluation, publiées. Calendrier des missions publié.</p> <p>Ordres de service signés. Moyens financiers mis à la disposition des équipes. Moyens administratifs et logistiques assurés.</p> <p>Publication du programme des missions. Contacts établis avec les autorités locales et les maîtres d'</p>	<p>Début mars (pour l'évaluation) et début juin pour le suivi des programmes et projets de 2025). Juillet (début du suivi des programmes et projets de 2025) et mi-août (fin du suivi).</p> <p>Début mars pour l'évaluation et fin juin pour le suivi</p> <p>Dès le début de la mission (mi-mars). Mi-mars pour l'évaluation et mi-juillet pour le suivi.</p>
		Exécution sur le terrain des obligations prescrites par le Président de la République.	Effectuer sur le terrain des missions de suivi et d'évaluation	Visiter les projets.	Travail effectif sur le terrain en collaboration avec les autorités locales et les maîtres- d'œuvre	
		Possession des informations nécessaires à l'appréciation de la mise en œuvre des plans, programmes et projets de développement.	Collecter des données fiables sur l'état des plans, programmes et projets budgétisés et sélectionnés pour l'évaluation.	<p>Interviewer les acteurs de terrain</p> <p>Consigner dans des rapports toutes les informations relevées ou obtenues sur le terrain.</p>	<p>Travail sur le terrain facilité.</p> <p>Données et informations recueillies sur le terrain rassemblées et disponibles.</p>	

N°	Activités	Objectifs	Actions	Contenu des actions	Résultats attendus	Période d'exécution
03	Exploitation des données collectées.	Appréciation de l'état des projets (réalisés, en cours de réalisation, non réalisés ou à l'arrêt).	Analyser les informations recueillies (sur le terrain, dans les administrations et auprès des partenaires au développement)	Examiner les rapports des équipes des missions. Traiter les données collectées. Donner du sens aux données en les interprétant. Tirer des conclusions de cette interprétation.	Mise en ordre des données recueillies. Données traitées. Données mises en forme en vue de l'élaboration du rapport.	Mai (pour le rapport d'évaluation) et septembre (pour le rapport de suivi).
04	Production et diffusion des rapports de suivi et d'évaluation.	Mise à disposition des rapports de suivi et d'évaluation.	Consigner dans des rapports les données collectées, les analyses faites, les conclusions tirées et les recommandations subséquentes. Remettre les rapports aux autorités habilitées à les recevoir.	Rédiger les rapports à partir des données recueillies. Faire imprimer les rapports. Organiser la distribution des rapports.	Rapports rédigés, imprimés et distribués. Rapports imprimés Rapports distribués	Juin (rapport d'évaluation 2024) et octobre (rapport de suivi 2025).
		Incitation à la mise en œuvre de tous les programmes et projets publics de développement.	Partant des faiblesses relevées dans le rapport, obtenir du PM, du ministre des finances et du budget ainsi que de tous les maîtres d'ouvrage leur totale implication dans la mise en œuvre des programmes et projets publics. Persuader les maîtres d'ouvrage et d'œuvre à exécuter tous les programmes et projets budgétisés.	Organiser avec PM, le ministre des finances et les autres ministres, des réunions sur les conclusions et recommandations du rapport publié. Voir avec les ministres et les entrepreneurs ce qu'il y a lieu de faire pour la mise en œuvre effective de tous les projets.	Tous les projets (ou presque tous) inscrits au budget sont financés et exécutés Exécution effective de tous les projets publics inscrits dans la loi de finances	Année Année.

N° d'ordre	Activité	Objectifs	Actions	Contenu des actions	Résultats attendus	Période d'exécution
05	Organisation des réunions du cabinet.	Etude, par le cabinet, des dossiers liés aux missions du RPPR.	Analyser les dossiers inscrits à l'ordre du jour de chaque réunion du cabinet.	Discuter des dossiers présentés au cours de la réunion, pour parvenir à des conclusions partagées.	Réunions fructueuses, avec des décisions à la clé.	Année.
		Prise des décisions en rapport à l'exercice des missions de suivi et d'évaluation.	Elaborer et adopter en réunion du cabinet des décisions concernant l'exécution des missions de suivi et d'évaluation.	Formuler, après analyse des documents et échange de points de vue, des décisions jugées pertinentes.	Décisions prises, diffusées au sein du cabinet et mises en exécution.	Année.
		Point de l'exécution des décisions prises.	Tenir à jour les listes des décisions issues des réunions du cabinet :	Répertorier les décisions exécutées en totalité ou en partie,	Répertoire des décisions exécutées (en totalité ou en partie) disponible.	Mois
			<ul style="list-style-type: none"> - l'exécutées, en partie ou en totalité ; - non exécutées ; - abandonnées. 	Inventorier les décisions non exécutées et s'appliquer à les exécuter.	Inventaire des décisions non exécutées fait. Résolutions pour leur exécution prises.	Semestre
				Etablir la liste des décisions abandonnées.	Liste établie.	

N° d'ordre	Activité	Objectifs	Actions	Contenu de l'action	Résultats attendus	Période d'exécution
6	Organisation des réunions avec les membres du gouvernement.	<p>Obtention des informations sur le portefeuille des programmes et projets publics de développement.</p> <p>Point de l'exécution des programmes et projets publics de développement en partant du suivi réalisé par les maîtres d'ouvrage.</p> <p>Partage des résultats du suivi et d'évaluation des programmes et projets publics issus du travail du RPPR.</p>	<p>S'informer sur les programmes et projets de développement suivis par les maîtres d'ouvrage.</p> <p>Collecter des données détenues par les maîtres d'ouvrage sur le niveau de mise en œuvre de ces programmes et projets.</p> <p>Tenir, avec les ministres maîtres d'ouvrages, des réunions sur les résultats issus de nos descentes sur le terrain.</p>	<p>Se procurer la documentation sur les programmes et projets de développement suivis par les maîtres d'ouvrage.</p> <p>Prendre auprès des maîtres d'ouvrage des données sur le niveau de mise en œuvre des programmes et projets.</p> <p>Présenter une synthèse de nos résultats recueillis sur le terrain aux maîtres d'ouvrage.</p>	<p>Informations recherchées recueillies.</p> <p>Informations recherchées recueillies.</p> <p>Réunions de présentation des résultats tenues</p>	<p>Année</p> <p>Année</p> <p>Année</p>
7	Organisation des séances de travail avec les partenaires au développement (PAD).	<p>Obtention des informations sur le portefeuille des programmes et projets financés par les PAD.</p> <p>Point de l'exécution des programmes et projets publics de développement en partant du suivi réalisé par les PAD.</p> <p>Partage des résultats du suivi et d'évaluation des programmes et projets publics avec les PAD.</p>	<p>S'informer sur les programmes et projets de développement dont les PAD sont les promoteurs.</p> <p>Collecter des données détenues par les PAD sur le niveau de mise en œuvre de ces programmes et projets.</p> <p>Partager les résultats issus de nos descentes sur le terrain.</p>	<p>Se procurer la documentation sur les programmes et projets de développement financés par les PAD.</p> <p>Prendre auprès des PAD des données sur le niveau de mise en œuvre des programmes et projets.</p> <p>Présenter une synthèse de nos constats sur le terrain en discuter avec les PAD.</p>	<p>Informations recherchées recueillies.</p> <p>Informations recherchées recueillies</p> <p>Réunions de présentation des résultats organisées.</p>	<p>1^{er} semestre</p> <p>2nd semestre</p>

N°	Activité	Objectifs	Actions	Contenu des actions	Résultats attendus	Période d'exécution
08	Constitution d'un répertoire des plans et programmes mis en œuvre au Congo depuis 1960.	Possession d'une base de données sur les plans et programmes mis en œuvre au Congo depuis son indépendance.	Rechercher la documentation sur tous les plans et programmes mis en œuvre au Congo depuis 1960.	<p>Consulter toutes les sources disponibles afin de réunir le maximum de documents sur les plans et programmes.</p> <p>Etablir la liste de tous les plans et programmes mis en œuvre de 1960 à nos jours.</p> <p>Sélectionner les plans et programmes devant faire partie du répertoire.</p>	<p>Le maximum des documents réunis.</p> <p>Liste globale établie.</p> <p>Liste des plans et programmes sélectionnés, validés en réunion du cabinet.</p>	Année
			<p>Traiter les données issues de chaque plan ou programme.</p> <p>Afficher, sur le site web du RPPR, les données traitées ainsi que les documents de base.</p>	<p>Numériser tous les documents des plans et programmes sélectionnés, après les avoir regroupés par plan ou programme considéré.</p> <p>Transmettre au webmaster les données traitées ainsi que les documents des plans et programmes sélectionnés, pour leur insertion au site web du RPPR.</p>	<p>Plans et programmes sélectionnés, numérisés et insérés au site web du RPPR.</p> <p>Plans et programmes sélectionnés affichés sur le site web du RPPR.</p>	
09	Rédaction et publication des résumés analytiques des plans et programmes mis en œuvre au Congo depuis 1960.	Information simplifiée à l'attention des institutions, des administrations publiques, des étudiants, des chercheurs, des experts et des internautes intéressés par le sujet.	<p>Elaborer et adopter au cabinet les résumés analytiques des plans et programmes mis en œuvre au Congo.</p> <p>Diffuser ces résumés sur le site web du RPPR</p>	<p>Commettre des membres du cabinet à la rédaction des résumés analytiques</p> <p>Discuter et adopter les projets de résumé en réunion du cabinet.</p> <p>Charger le webmaster de réaliser la dissémination de ces résumés sur le site web du RPPR.</p>	<p>Projets de résumés rédigés et distribués au membre du cabinet.</p> <p>Projets de résumé adoptés par les membres du cabinet.</p> <p>Résumés consultables sur le site web du RPPR.</p>	Année

N°	Activités	Objectif	Actions	Contenu des actions	Résultats attendus	Période d'exécution
10	Rédaction de notes de lecture des publications sur le suivi-évaluation à travers le monde.	Information simplifiée à l'attention des institutions, des administrations publiques, des étudiants, des chercheurs, des experts et des internautes intéressés par le sujet.	<p>Rechercher et sélectionner les publications devant faire l'objet de note de lecture.</p> <p>Elaborer et adopter au cabinet les notes de lecture.</p> <p>Afficher sur le site du RPPR, les notes de lecture des publications sur le suivi-évaluation des plans et programmes à travers le monde</p>	<p>Se documenter en consultant les sites et autres sources (bibliothèques, centres de documentation,...)</p> <p>Retenir, en réunion du cabinet, les publications jugées les plus pertinentes.</p> <p>Procéder à la rédaction de note de lecture des publications sélectionnées.</p> <p>Insérer les notes de lecture rédigées au site web du RPPR.</p>	<p>Publications rassemblées.</p> <p>Publications, donnant lieu à des notes de lecture, sélectionnées.</p> <p>Notes de lecture rédigées.</p> <p>Notes de lecture consultables sur le site web du RPPR.</p>	Année

II- Activités spécifiques 2025

N°	Activité	Objectifs	Actions	Contenu de l'action	Résultats attendus	Période
11	Evaluation du PND (après 3 ans de mise en œuvre).	Appréciation à mi-parcours de l'exécution du PND 2022-2026.	Collecter les données sur les programmes et projets (après 3 ans d'exécution) auprès des administrations et sur les lieux d'exécution.	Organiser des missions sur le terrain (administrations et lieux d'exécution des programmes et projets).	Informations, sur l'exécution des programmes et projets, disponibles.	Mars -avril- mai-juin 2025
			Apprécier, à l'aide des indicateurs définis, les résultats constatés sur le terrain. Elaborer un rapport sur la mise en œuvre du PND.	Analyser les données recueillies à l'aune des indicateurs préalablement définis. Rédiger un rapport sur l'exécution du PND.	Bonne mesure des résultats enregistrés sur le terrain. Rapport rédigé.	Mars -avril- mai-juin 2025. Juillet 2025.
		Incitation à une meilleure mise en œuvre du PND.	Faire des suggestions pour une bonne continuation de l'exécution du PND. Discuter, avec le Premier ministre, des meilleurs moyens de mettre en œuvre ces suggestions	Suivant les résultats de l'analyse des données, organiser des réunions avec les membres du gouvernement sur les dispositions à prendre en vue d'une meilleure exécution du PND.	Amélioration du niveau d'exécution du PND, en fin d'année.	Juillet 2025
		Proposition de révision, si nécessaire, des objectifs et des moyens du PND.	Proposer une redéfinition des objectifs et/ou des moyens suivant les résultats de l'évaluation	Recommander, si besoin, le resserrement des programmes et projets, en tenant compte des moyens disponibles et sûrement mobilisables, au profit du PND	Programmes et projets exécutables identifiés et mis en œuvre.	Juillet 2025
		Proposition de correction, le cas échéant, des mécanismes de mise en œuvre du PND.	Proposer des mesures correctives, en ayant au préalable identifié les causes de la faible ou mauvaise exécution du PND	Se préoccuper spécifiquement des mécanismes de mise en œuvre du PND pour ne retenir que ceux qui sont appropriés et efficaces. Recommander l'abandon de ceux qui ne sont pas indispensables.	Mécanismes efficaces de mise en œuvre sélectionnés et appliqués.	Juin-juillet 2025

N°	Activité	Objectifs	Actions	Contenu de l'action	Résultats attendus	Période
12	Evaluation des programmes et projets publics de développement abandonnés.	Incitation à la reprise des travaux restés longtemps à l'arrêt.	Dresser la liste des travaux demeurés longtemps à l'arrêt, notamment ceux dits préfectoraux ou grands travaux.	Recenser tous les projets restés longtemps à l'arrêt.	Liste des travaux arrêtés depuis longtemps établie.	Avril 2025
				Réunir des données sur chaque projet abandonné.	Données de base sur les travaux abandonnés réunies.	Avril 2025
				Effectuer, si nécessaire des missions sur le terrain à l'effet d'évaluer le niveau des travaux restants.	Missions d'évaluation sur le terrain réalisées.	Mai-juin 2025
			Prendre la mesure des travaux restant à exécuter.	Discuter avec les maîtres d'ouvrage sur des travaux restant à exécuter.	Entretiens avec les maîtres d'ouvrage organisés.	Mai-juin
			Proposer des solutions de reprise progressive des travaux.	Rédiger un rapport sur les travaux abandonnés avec des recommandations pour leur reprise	Rapport rédigé.	Septembre 2025
				Discuter avec le Premier ministre des modalités de reprise des travaux.	Entretien avec le Premier ministre réalisé.	Octobre 2025
				Faire part au Président de la République des modalités de reprise des travaux.	Rapport fait au Président de la République.	Octobre 2025